



&



## INFORMATION DES EXPERTS 2020-N°03 du 18 juin 2020

Chères consœurs, chers confrères,

Pour votre parfaite information, nous vous rappelons qu'en tant qu'expert inscrit sur son ressort lors de vos demandes initiales ou de renouvellement de carte d'expert, vous devez joindre une attestation d'inscription sur la liste des experts près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence. A sa délivrance, votre carte contient des certificats d'authentification.

De façon équivalente, l'organisme de référence officiel CERTEUROPE qui nous délivre nos cartes avec les certificats nécessaires est enregistré auprès d'autorités de certifications.

La sécurité de ces certificats est assurée par une hiérarchie très stricte d'organismes qui se contrôlent les uns les autres.

Une évolution des Normes améliorant encore la sécurité de ces certificats a pour conséquence possible de rendre inutilisables les cartes de quelques-uns d'entre nous après le 26 août 2020. Toutes nos consœurs et tous nos confrères concernés ont reçus, **sur l'adresse de messagerie qu'ils ont communiquée à CERTEUROPE** lors de la dernière commande de leur carte, un message leur mentionnant la nécessité de procéder au renouvellement de leur carte avec une réduction du coût équivalent à la durée réduite de leur carte actuelle.

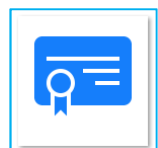
### **Comment contrôler la date de validité actuelle de votre carte ?**

Le premier réflexe est de lire ce qui est imprimé sur votre carte, par exemple ...



ICI

En réalité, vous devez utiliser l'un des deux outils à votre disposition, soit (1) le logiciel "Trusted Key Manager" installé sur votre machine et que vous pourrez trouver sous l'icône ci-contre, soit (2) à partir de votre espace de travail sur la plateforme OPALEXE.

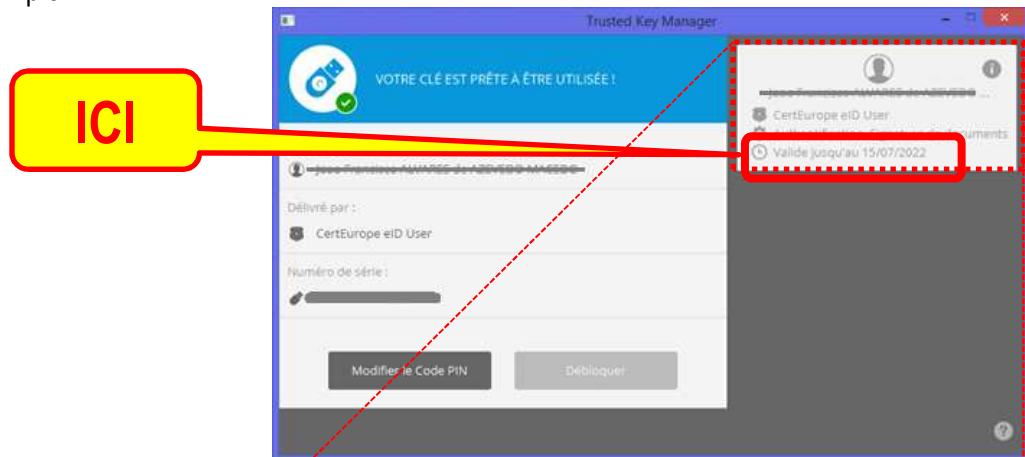


(1) Avec le logiciel "Trusted Key Manager" :

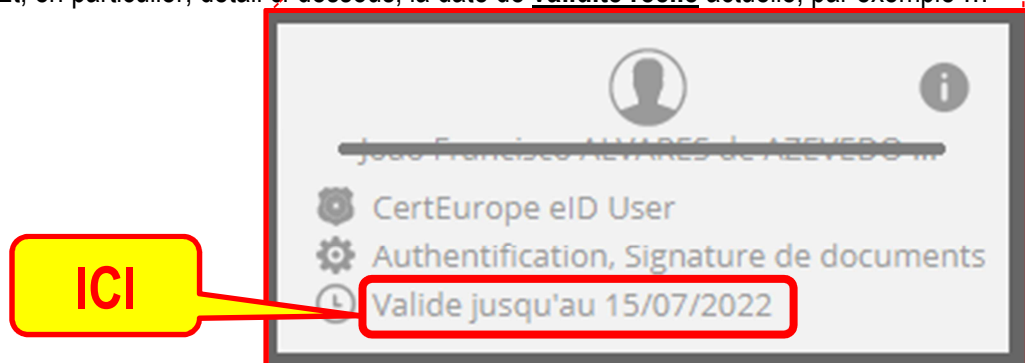
Vous vérifiez d'abord que votre carte est dans le lecteur et que votre machine est connectée à Internet. Alors vous lancez le logiciel "Trusted Key Manager" ... (il procède à



des vérifications avant de s'afficher) ... et vous pouvez voir les données de votre carte, par exemple ...

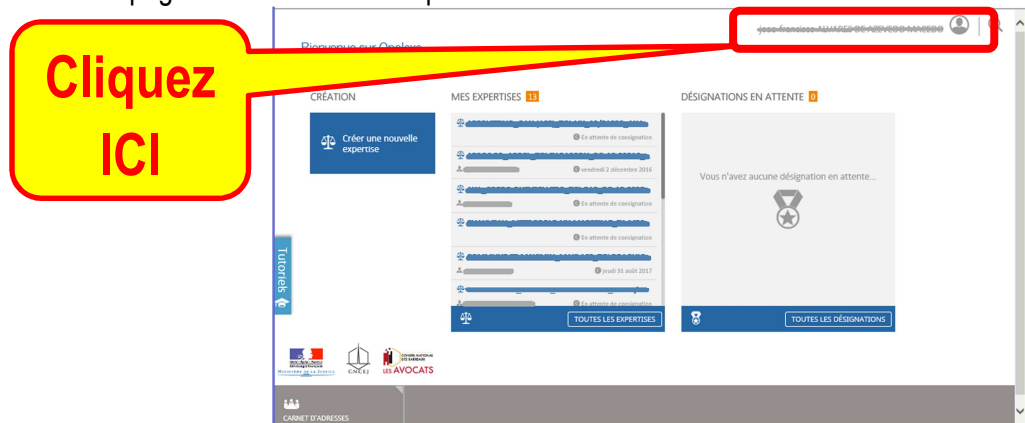


... Et, en particulier, détail ci-dessous, la date de **validité réelle** actuelle, par exemple ...



(2) A partir de la plateforme OPALEXE :

En vous connectant à votre espace de travail sur la plateforme OPALEXE, vous arrivez en premier sur la page suivante et vous cliquez sur votre nom ...



... Alors s'ouvre un volet sur la page avec vos coordonnées détaillées et vos certificats, vous cliquez, alors sur le certificat sur fond gris foncé (a priori en tête de liste) ...



Cliquez  
ICI

... Alors votre certificat en cours apparait avec l'ensemble de ses caractéristiques et, en particulier la date de **validité réelle** actuelle, par exemple ...

ICI

## **CONCLUSION**

Nous vous recommandons donc, de vérifier les informations que vous avez reçus sur cette adresse de messagerie et de vous conformer strictement, le cas échéant, aux instructions de renouvellement pour ne pas vous trouver en situation de blocage au mois d'août prochain.

Confraternellement,

Jean-François ALVARES de MACEDO  
Réfèrent Régional OPALEXE  
[jean-francois.de-macedo@expert-de-justice.org](mailto:jean-francois.de-macedo@expert-de-justice.org)

Constant VIANO  
Président de l'UCECAAP

